



Tiens, voilà l'État!

Les 3 pouvoirs de l'État

Guide de l'enseignant



éducaloi



AVIS IMPORTANT



Cette trousse pédagogique est destinée aux enseignants du Québec qui travaillent dans un établissement d'enseignement.



Aucune information contenue dans cette trousse ne peut être considérée comme un avis juridique.



Elle peut être utilisée et reproduite à des fins non commerciales et demeure la propriété exclusive d'Éducaloi.



Pour que l'information contenue dans cette trousse reste fiable, les enseignants doivent l'utiliser dans son format original, sans modification.



L'information contenue dans cette trousse est
à jour au 1^{er} juin 2017.

Le droit est en constante évolution. Pour rester informé des mises à jour de nos contenus pédagogiques, inscrivez-vous à notre infolettre pour les enseignants sur educaloi.qc.ca/infolettres (4 courriels par an environ).

Les 3 pouvoirs de l'État

Tiens, voilà l'État!

Présentation
de l'activité

Ce qu'il faut savoir	<p>Cette activité pédagogique est une introduction au droit destinée aux élèves du secondaire.</p> <p>Dans cette trousse, ils découvriront les notions liées à l'État comme la séparation des pouvoirs, le fédéralisme et, pour les classes les plus avancées, les notions de gouvernement majoritaire et minoritaire.</p>
Public cible	Élèves du 2 ^e cycle du secondaire.
Disciplines	<ul style="list-style-type: none">• Français• Histoire• Monde contemporain
En résumé	<p>Le PowerPoint de présentation est spécialement conçu pour illustrer ces concepts abstraits et complexes.</p> <p>Au travers de l'activité de débats, les élèves doivent exercer leur jugement critique et formuler une opinion éclairée et justifiée. Éducaloi vous suggère aussi une activité facultative : un texte à trous.</p> <p>Ce dernier permet de garder l'attention de vos élèves pendant la présentation magistrale ainsi que de les évaluer, au besoin.</p>
Objectifs	<p>Cette activité a pour but de présenter aux élèves le fonctionnement de l'État canadien dans une perspective juridique.</p> <p>Les notions suivantes seront abordées :</p> <ul style="list-style-type: none">• Qu'est-ce qu'un État?• La différence entre une dictature et une démocratie• La théorie de la séparation des pouvoirs• Les 3 pouvoirs de l'État• L'organisation politique de l'État canadien (fédéralisme et partage des compétences)• Facultatif : gouvernement majoritaire et minoritaire
Durée	Une période de 60 minutes .

<p>Matériel requis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PowerPoint de présentation (PowerPoint) (Ce PowerPoint contient également l'activité de débats.) • Facultatif : Photocopies du Texte à trous (une par élève) • Documents pour l'enseignant (facultatifs) : <ul style="list-style-type: none"> ◦ PowerPoint de présentation avec notes pour l'enseignant (PDF) ◦ Corrigé du texte à trous (en annexe) (PDF)
<p>Outils pédagogiques externes</p>	<p>Le site jeunesse de l'Assemblée nationale du Québec Par ici la démocratie propose avec brio une foule de contenus vulgarisés sur les thèmes des pouvoirs, de la démocratie ou encore du parlementarisme.</p>



Les 3 pouvoirs de l'État

Déroulement de l'activité

Description des étapes

Préparation

1. Lire le **Guide de l'enseignant** et se familiariser avec son contenu.
2. Prendre connaissance du **PowerPoint de présentation** et se familiariser avec les notes et le déclenchement des animations intégrées.
3. Facultatif : Faire des photocopies du **Texte à trous** et du **corrigé** qui seront utilisés en classe pendant la présentation.

Présentation PowerPoint (⌚ 35 minutes)

1. Présenter la matière aux élèves à l'aide du support visuel. Invitez-les à poser des questions et à remplir leur **texte à trous** (s'il y a lieu) afin de stimuler leur participation et leur écoute.
2. À la fin de votre présentation, vous pouvez corriger le texte à trous avec les élèves pour s'assurer de leur compréhension des notions apprises durant votre présentation.

Activité de débats (⌚ 25 minutes)

1. Pour chaque sujet, lire l'affirmation à voix haute au groupe et mentionner l'information complémentaire, lorsqu'il y a lieu. (Vous pouvez utiliser les diapositives à la fin du **PowerPoint de présentation** comme support visuel.)
2. Demander aux élèves leur avis. Pour susciter le débat, mentionner les avantages, désavantages et problèmes au fil des discussions.

Libre à vous d'ajouter des sujets de débats qui vous inspirent : les limites sont celles de votre imagination!

N.B. : Vous n'aurez probablement pas suffisamment de temps pour aborder tous les sujets que nous vous proposons dans la *présentation PowerPoint*. Nous vous invitons donc à sélectionner préalablement ceux dont vous avez le plus envie de discuter avec vos élèves.

Texte à trous

Corrigé

Notes à l'enseignant

Cette activité se déroule pendant la présentation PowerPoint. Elle facilite la prise de note par les élèves et permet de les évaluer si vous le désirez.

Cette activité est **facultative**.

État

En droit international, un **État** est composé :

1. d'un **territoire** bien défini
2. d'une **population** permanente
3. d'une **organisation politique**
4. de relations avec d'autres **États**

Dictature vs. Démocratie

Dans une **démocratie**, contrairement à la **dictature**, « nul n'est au-dessus des **lois** ».

Le gouvernement est au **service** de la population.



Les 3 pouvoirs de l'État

Les 3 pouvoirs de l'État sont :

1. Pouvoir **législatif**
Il **crée ou choisit** les lois.
2. Pouvoir **exécutif**
Il élabore des **stratégies** pour mettre en oeuvre les lois.
3. Pouvoir **judiciaire**
Il **arbitre** les conflits. Il **interprète** les lois et rend les décisions de **justice**.

Le **philosophe** Montesquieu propose une théorie qui s'oppose au règne monarchique du Roi-Soleil : la **séparation** des pouvoirs.

Au Canada

Puisque le Canada est une fédération, le pouvoir est **partagé** entre le fédéral et les **provinces**. Ces deux ordres de pouvoirs sont égaux.

Le **pouvoir législatif** est exercé par les députés de tous les partis. Les députés sont **élus** par les citoyens. Pour qu'un projet de loi devienne une véritable loi, la **majorité** des députés doit voter en sa faveur.

Le **pouvoir exécutif** est exercé par le **gouvernement**.

Il est possible que les députés et le gouvernement participent à la fois à l'exercice du pouvoir **législatif** et du pouvoir **exécutif**.

Le **pouvoir judiciaire** est exercé par les **tribunaux ou juges**. Ce pouvoir doit absolument être **séparé** des deux autres.